## RAPPORT ANNUEL 2022 - 2023

## **INFORMATIONS GENERALES:**

La Fondation de Prévoyance de la Métallurgie du Bâtiment est

- une fondation commune en primauté de cotisations
- une fondation autonome depuis janvier 2002
- inscrite au Registre du Commerce du canton de Genève et sous le contrôle de l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance (ASFIP Genève)

Les documents suivants peuvent être consultés sur le site www.mbg.ch / rubrique FPMB :

- statuts de la fondation
- règlement de prévoyance
- règlement sur les passifs de nature actuarielle
- règlement de placement
- règlement sur la liquidation partielle

## **ORGANISATION**:

Président : Monsieur Philippe MASSONNET

Vice-Présidents: Messieurs Aldo FERRARI et Alain GRANDJEAN

**Directeur :** Monsieur Stéphane ETTER

Secrétaires associatifs: Madame Christelle PISCHEDDA

Monsieur Olivier BALLISSAT

Organe de révision : BDO SA

Actuaire: PITTET Associés SA

**SECRETARIAT**: Avenue Eugène-Pittard 24

1206 Genève 022.702.03.04 fpmb@mbg.ch

## Fondation de Prévoyance de la Métallurgie du Bâtiment - FPMB

	(en milliers de CHF
ACTIF:	
Placements :	
Chèques postaux, banques	12'097
Titres	556'83
Immeubles	323'06
Comptes de régularisation de l'actif :	
Comptes courants affiliés	9'12
Comptes courants régies	180
Transitoires, débiteurs	1'65
TOTAL DE L'ACTIF	902'95
PASSIF:	
D. "	
Dettes:	4.017.0
Prestations à payer	16'786
Comptes courants bancaires Autres dettes	8'81
Addres dettes	0011
Réserve de contribution employeur (avec renonciation)	1'08
Provisions non techniques :	
Provision obligatoire immeubles subventionnés	100
Provision d'allocation rentiers/actifs	-
Capitaux de prévoyance et provisions techniques :	
Capitaux des assurés	421'55
Capitaux des bénéficiaires de rentes	302'736
Provisions techniques	61'35'
Réserve pour fluctuation de valeurs :	90'52
Capital de la fondation / fonds libres :	-
TOTAL DU PASSIF	902'952

COMPTE D'EXPLOITATION 2022	
	(en milliers de CHF)
Apports provenant de cotisations et de prestations d'entrée	
Cotisations et apports ordinaires et autres	51'800
Subsides du fonds de garantie	121
Prestations d'entrée	15'193
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	
Rentes payées	-21'249
Capitaux versés	-9'539
Versements EPL/divorce	-2'169
Prestations de libre-passage	-24'349
Attribution exceptionnelle aux rentiers	-1'797
Dissolution/constitution des capitaux de prévoyance,	
Constitution de provisions techniques :	
Dissolution des capitaux prévoyance assurés actifs	53
Constitution des capitaux prévoyance des rentiers	-10'780
Rémunération des avoirs de vieillesse	-9'699
Constitution des provisions techniques	-5'153
Dissolution de réserves de contributions employeur	36
Prestations d'assurance	-222
	471754
Résultat net de l'activité d'assurance :	-17'754
Résultat net des placements	-102'514
Produits divers et exceptionnels :	330
Frais d'administration et marketing :	-2'309
Excédent de charges avant dissolution de la	-
réserve pour fluctuation de valeur :	-122'247
Dissolution réserve pour fluctuation de valeur	38'687
Excédent de produits :	-83'560

La version intégrale du rapport établi par la fiduciaire est à votre disposition.

Le bilan et le compte d'exploitation sont établis selon les normes comptables RPC 26

- Le résultat net des placements est de -10.72%Le degré de couverture est de 111.5%

- La réserve de fluctuation de valeurs correspond à 11.5% des engagements de prévoyance
  Un intérêt supplémentaire de 1.5% (total 2.5%) a été crédité sur les avoirs de vieillesse des assurés
- Une 13ème rente a été versée à tout l'effectif des rentiers
- Le taux de conversion est de 7.2%
- Les frais de gestion du portefeuille représente 0.28% des placements
- Le taux d'intérêt technique est de 2%
- Le nombre d'employeurs affiliés est de 506
- Le nombre d'assurés est de 7781

## Plan de prévoyance

La prévoyance est organisée selon le système de primauté des cotisations. Elle va au-delà du minimum prévu par la LPP.

Trois plans de contributions financent cette prévoyance :

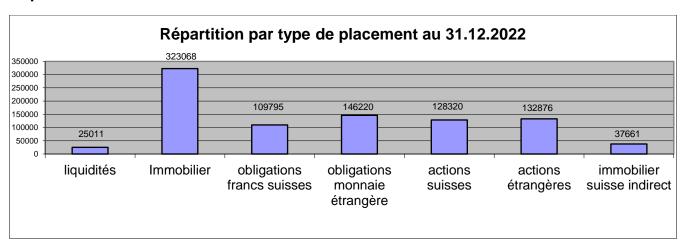
Base 11% du salaire AVS Médium 15% du salaire AVS Optimum 18% du salaire AVS

Ces contributions sont réparties à 50% entre l'employeur et le salarié.

La fondation gère elle-même et assume la totalité des engagements envers les assurés actifs, invalides et rentiers (vieillesse et survivants).

Elle a toutefois souscrit une assurance stop-loss auprès de la compagnie de réassurance ZURICH.

## Répartition de la fortune mobilière et immobilière



## Répartition des investissements immobiliers au 31.12.2022 :

Les assurés de la fondation sont prioritaires pour l'obtention d'appartements (sauf EMS)

Localisation	Valeur au bilan (en millions de francs)	Nombre d'appartements	Nombre de commerces	Régie en charge de la location
Immeubles Falaises – Eugène-Pittard 22-22 ter et Beau-Soleil 24 à 36	95,70	171	2	Cogerim
Chemin du Clos – 1212 Grand-Lancy	47,43	107	9	Cogerim
Rue du Cercle / Ilot 8 – 1201 Genève	50,56	57	6	Cogerim
Rue du Grand-Pré – 1202 Genève	11,64	14	2	Cogerim
Immeuble EMS la plaine	36,96	92 lits	0	Cogerim
Avenue Louis-Bertrand – 1213 Petit-Lancy	6,49	21	1	Cogerim
Rue Maurice-Barraud – 1206 Genève	20,93	22	0	Régisseurs du Léman
EMS Pierre de la fée	28,97	76 lits	0	Cogerim
Immeuble IEPA La Plaine	12,50	23	0	Cogerim
Immeuble Tourbillon	11,89	0	0	Cogerim

# FONDATION FPMB Organigramme 2023

#### Conseil de fondation

6 délégués employeurs (1 délégué par association) 6 délégués travailleurs (1 délégué par association)

#### Président :

Philippe MASSONNET

#### Vice-Présidents :

Alain GRANDJEAN - Aldo FERRARI

#### <u>Délégués employeurs</u>:

G.BAEZA, C.COCHARD, O.COTS, S.DENTAND

## Délégués travailleurs :

A.GABRIEL SABATE, L.PIERELLA, J.POVEDANO, F.VENZA, H.VERISSIMO DE FREITAS

#### Secrétaires associatifs :

C.PISCHEDDA - E.SIMONIN

## Commission mobilière

3 délégués employeurs 3 délégués travailleurs

## Président de la commission :

A.FERRARI

#### <u>Délégués employeurs</u>:

C.COCHARD, S.DENTAND, A.GRANDJEAN

#### <u>Délégués travailleurs</u>:

A.GABRIEL SABATE, L.PIERELLA

Le Président du Conseil de fondation est membre de droit.

#### **Bureau directeur**

3 délégués employeurs 3 délégués travailleurs

## <u>Délégués employeurs</u>:

C. COCHARD, A.GRANDJEAN, P.MASSONNET

#### <u>Délégués travailleurs</u>:

A.FERRARI, A.GABRIEL SABATE L.PIERELLA

#### Commission immobilière

3 délégués employeurs 3 délégués travailleurs

#### Président de la commission :

A.GRANDJEAN

#### <u>Délégués employeurs</u>:

G.BAEZA, O.COTS

#### <u>Délégués travailleurs</u>:

J.POVEDANO, F.VENZA, H.VERISSIMO DE FREITAS

Le Président du Conseil de fondation est membre de droit.

**Directeur** 

S.ETTER

**Mandataire** 

MBG SA